



Appel à candidatures AREN 2016 - Appui « coup de pouce » à la publication scientifique

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF), par l'intermédiaire de l'Institut de la francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC) lance, dans le cadre du réseau AREN (Alliance pour la recherche en éducation numérique) et de ses activités de soutien à la recherche, un appel à propositions destiné aux enseignants-chercheurs francophones de tous les pays à l'exception de ceux d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, en vue d'accompagner des projets d'articles scientifiques en langue française.

Cet appel à propositions « coup de pouce » AREN 2016 est doté de 55 000 euros.

Objectif général et thématiques

L'objectif général de l'appel à propositions est d'apporter un appui à la publication scientifique, dans des revues imprimées (papier) ou numériques, dans les disciplines liées au numérique éducatif, à la formation à distance, aux usages des technologies innovantes pour l'enseignement. Les porteurs des projets retenus recevront une aide financière et un accompagnement méthodologique en vue de soumettre un article scientifique à une revue francophone à comité de lecture spécialisée dans ces champs disciplinaires.

Origine de l'appel à candidatures

De plus en plus d'enseignants-chercheurs et de praticiens francophones s'impliquent dans le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et dans celui de la formation ouverte et à distance (FOAD) dans les universités, les facultés ou les laboratoires partout dans le monde. Cependant, et notamment dans les pays émergents et en développement, ils sont encore trop souvent isolés et peu ou mal reconnus par les institutions, dans leurs établissements ou dans les instances académiques qui arbitrent et sanctionnent les progressions dans la carrière.

L'une des principales raisons de ce déficit de valorisation, outre la fragmentation, est l'absence de publications scientifiques dans des revues à comité de lecture. Sans cette reconnaissance par les pairs, le travail des enseignants impliqués dans les TICE et la FOAD peine à être reconnu. La publication est nécessaire à la promotion dans une carrière et, plus largement, elle permet de faire connaître des travaux originaux, de souder une communauté scientifique, d'y organiser des débats et de faire avancer des idées.

Éligibilité

Peuvent présenter leur candidature, en vue de progresser dans leur carrière, les chercheurs et enseignants-chercheurs en poste dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF, à l'exception de ceux de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives ; dans ce cas, elles sont déposées par un chercheur unique, qui prend la responsabilité de l'équipe de recherche. Sont principalement concernés, indépendamment des spécificités des systèmes académiques nationaux, les assistants et maîtres assistants ou équivalent visant à devenir

maître de conférences habilité à diriger des recherches. Il est autorisé une seule proposition par candidat.

Cadre d'application

Cet appel à candidatures se divise en deux volets, distincts dans leur calendrier et leur première phase ; la date limite de dépôt des dossiers est commune : **lundi 14 mars 2016**, minuit GMT + 1 (heure de Paris)

- *volet A*, destiné aux candidats ne possédant pas ou pas suffisamment de données originales (non publiées), fiables et exploitables pour rédiger un article scientifique, et devant mener un travail de recherche préalable ;
- *volet B*, pour les candidats ayant déjà procédé à un recueil satisfaisant de données originales, fiables et exploitables, mais ne les ayant pas encore exploitées et pouvant rédiger un article scientifique à partir de ces données.

Les candidats ne peuvent répondre qu'à un seul volet, qui correspond de la manière la plus exacte possible à l'avancée de leur recherche. Dans les deux cas, les candidats dont le projet aura été sélectionné seront réunis au mois de novembre 2016 pour un atelier de formation ou d'approfondissement et de perfectionnement à la rédaction scientifique et accompagnés dans la soumission de leur publication à une revue francophone à comité de lecture.

Le succès final de la démarche reviendra entièrement au candidat, l'accord de publication dépend des décisions éditoriales de la revue sollicitée. Ni l'IFIC ni l'AUF ne saurait endosser la responsabilité d'un refus de publication prononcé par un comité éditorial.

Les candidats sélectionnés s'engagent à respecter le règlement de l'appel à candidatures et notamment à présenter un article à une revue en langue française ; toute adaptation dans une autre langue n'est possible qu'au terme de la procédure auprès d'une publication en français.

Détails du volet A (récolte de données à effectuer)

Chaque candidat (à titre individuel ou en tant que référent d'une équipe) présentera un projet détaillé d'article scientifique destiné à une revue francophone à comité de lecture spécialisée dans le domaine des technologies éducatives. Le dossier comprend notamment un résumé succinct du projet d'article, une description précise de l'expérience, étude ou enquête envisagée, y compris les hypothèses, la méthodologie envisagée et les résultats attendus.

Il est attendu des candidats qu'ils détaillent les tests qu'ils envisagent de réaliser ainsi qu'une estimation budgétaire des besoins pour leur projet. La liste exhaustive des pièces à fournir est indiquée dans le formulaire de candidature.

La sélection s'effectuera sur la base de ces projets d'articles rédigés à partir de recherches à l'état de projet réalisable en un temps limité (voir calendrier ci-dessous). Le jury se prononcera à partir de critères scientifiques reconnus. Il privilégiera les propositions originales, apportant une réponse claire et argumentée à des besoins identifiés pertinents au vu du contexte régional et national, présentant de réelles garanties de faisabilité, construites à partir d'une bonne connaissance de l'état des lieux de la recherche, adossées à une méthodologie solide, mettant en valeur les spécificités du numérique éducatif dans un contexte donné.

Les données qui seront recueillies devront répondre à des normes internationales en termes qualitatifs et quantitatifs et faire l'objet d'un traitement pertinent. Le jury attend par ailleurs des candidats qu'ils motivent le choix de la revue auprès de laquelle ils envisagent de soumettre le résultat de leur recherche et se conforment à sa charte éditoriale.

Enfin, une attention toute particulière sera portée à la construction budgétaire du projet, qui peut couvrir des frais directs ou indirects.

Détails du volet B (récolte de données déjà effectuée)

Chaque candidat (à titre individuel ou en tant que référent d'une équipe) présentera un projet d'article scientifique destiné à une revue francophone à comité de lecture spécialisée dans le domaine des technologies éducatives.. Le dossier comprend notamment un résumé succinct du projet d'article et un synopsis plus détaillé indiquant clairement les hypothèses, la méthodologie envisagée et les résultats attendus ou les premiers résultats des tests réalisés (selon l'avancée des travaux). Il précise et justifie aussi le choix de la revue envisagée et le détail d'une éventuelle demande de soutien financier complémentaire pour mener à bien la recherche, en vue de couvrir des dépenses directes ou indirectes.

Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le formulaire de candidature.

La sélection s'effectuera sur la base de ces projets d'articles rédigés à partir de recherches déjà réalisées mais pas encore exploitées.

Comme pour le volet A, le jury se prononcera à partir de critères scientifiques reconnus ; il privilégiera les rédactions originales, apportant une réponse claire et argumentée à des besoins identifiés pertinents au vu du contexte régional et national, construites à partir d'une bonne connaissance de l'état des lieux de la recherche, adossées à une méthodologie solide, mettant en valeur les spécificités du numérique éducatif dans un contexte donné.

Les données qui seront utilisées devront répondre à des normes internationales en termes qualitatifs et quantitatifs et faire dans l'article l'objet d'un traitement pertinent. Le jury attend par ailleurs des candidats qu'ils motivent le choix de la revue auprès de laquelle ils envisagent de soumettre leur texte et se conforment à sa charte éditoriale.

Atelier de rédaction scientifique et accompagnement des articles

Les (principaux) auteurs des projets d'articles sélectionnés seront réunis, au mois de novembre 2016, pour un atelier de rédaction scientifique. L'AUF prendra en charge l'ensemble des frais de déplacement et de séjour.

Ce ou ces ateliers(s) seront organisés dans un ou plusieurs pays, en fonction de la nationalité des auteurs sélectionnés. Ils seront animés par des chercheurs et des enseignants-chercheurs spécialistes du domaine de technologies éducatives et membres de comités de lecture de revues du champ.

À l'issue de l'atelier, il sera proposé aux auteurs un accompagnement individualisé. Mené en plusieurs étapes, il doit aboutir à une rédaction pouvant être soumise à des revues. Les auteurs se verront désigner un expert sénior, chargé de les accompagner à distance dans la rédaction de leur article. Le processus d'accompagnement sera individualisé mais le travail de relecture et de commentaires de l'expert sera toutefois limité à deux relectures approfondies et aux échanges correspondants, dans un délai de six semaines maximum après la tenue de l'atelier. Il reviendra ensuite à l'auteur de proposer son projet d'article à la revue qu'il aura sélectionnée.

La publication scientifique

Les qualités minimales requises d'une contribution à une revue scientifique sont connues : le texte doit être écrit dans une langue correcte et adaptée aux questions sur lesquelles porte l'investigation ; il doit préciser la question étudiée, la situer par rapport à l'existant (c'est l'état de la question), expliciter le cadre théorique utilisé et la méthodologie mise en œuvre, donner des résultats solidement argumentés et proposer des perspectives. Il

faut également que soit proposée une section cohérente de références d'appui (la bibliographie).

L'expérience des relecteurs chargés d'évaluer un article montre que les textes soumis ne correspondent pas toujours à ce type de normes : état de question insuffisant ou déconnecté du problème traité, références théoriques sans réel apport scientifique, insuffisance de données, méthodologie peu adaptée au questionnement ou fautive (c'est le cas des analyses statistiques de type inférentiel portant sur des effectifs trop faibles). Il n'est pas non plus exceptionnel de constater que le texte soumis a été proposé, sous une forme parfois voisine, à d'autres supports. Il s'agit là d'une réaction probablement inévitable face à la forte sélectivité des revues dans un contexte de nécessité impérieuse de publication, mais qui contribue dans les faits à aggraver le rejet d'articles.

Les principaux conseils qu'on pourrait donner aux auteurs seraient de proposer des textes soigneusement relus (afin d'éliminer toute incohérence), de préciser le mieux possible leur méthodologie et de prendre soin de ne pas généraliser abusivement les conclusions. Tout ce qui atteste la prudence méthodologique est bénéfique. Lorsqu'un texte n'est pas totalement original, il est capital d'indiquer sur quelles sources il s'appuie et ce qu'il reprend de travaux antérieurs. Pour le reste, beaucoup dépendra des supports choisis. Les candidats à l'appel à projets trouveront d'autres conseils dans l'ouvrage « La recherche en technologie éducative, un guide pour découvrir un domaine en émergence » publié par l'AUF.¹

Soumission des candidatures

Les intéressés adresseront leur candidature via la plateforme <http://formulaire.auf.org>, en téléchargeant le formulaire dûment rempli et les annexes correspondant au volet (A ou B) concerné. L'intégralité des pièces exigées doivent être transmises avant le 14 mars 2016 (minuit GMT + 1), date limite de soumission des candidatures.

Seules les candidatures complètes seront examinées. Toute information complémentaire non mentionnée dans le présent appel peut être obtenue auprès de l'IFIC, en écrivant à <ific@auf.org> (NB : nouvelle adresse de contact) et en spécifiant dans le sujet du message le terme « Appel à candidatures AREN ».

Sélection

Un comité scientifique composé de spécialistes des domaines concernés procédera à la sélection des études soutenues parmi celles présentées, dans la limite de la dotation disponible. Pour l'édition 2016, le jury est composé de :

- Jacques Béziat
- Pierre Fonkoua
- Annie Jazegou
- Mona Laroussi
- Pierre-Jean Loiret
- Fouad Mehdaoui
- Samuel Nowakowski

¹ <http://www.savoirsenpartage.auf.org/ressources/4777/>

L'ouvrage est téléchargeable en libre accès sur le site Savoirs en partage de l'AUF. L'inscription y est obligatoire mais gratuite : <http://www.bibliotheque.auf.org/subscribe.php>

La sélection des propositions de recherche sera fondée sur des critères scientifiques approuvés par l'ensemble des membres du jury. Il pourra être proposé à certains candidats une participation à l'atelier de formation ou approfondissement et perfectionnement à la rédaction scientifique en novembre sans dotation financière complémentaire. Les projets d'article devront être prêts au plus tard en octobre 2016.

Appui financier

L'appui financier proposé dans le cadre de l'appel à propositions AREN est plafonné à 3500 euros par candidature. Dans tous les cas, chaque demande de subvention devra être dûment détaillée. Sont éligibles toutes les dépenses liées au travail de recherche à l'exception de celles relevant de l'équipement informatique (bureautique) ; les fonds alloués doivent permettre de financer, en intégralité ou partiellement, les études et enquêtes de terrain (volet A) et/ou le traitement des données recueillies (volets A et B).

La subvention sera gérée par le campus numérique francophone (CNF) de l'Agence universitaire de la Francophonie dont dépend l'université de rattachement du candidat ou à défaut par l'IFIC.

Durée d'exécution

- volet A : 8 mois pour l'ensemble du projet (début mai – fin novembre 2016), enquête de terrain et tests compris
- volet B : 8 mois pour l'ensemble du projet (début mai – fin novembre 2016), rédaction comprise

Calendrier pour 2016 (commun aux deux volets)

- date limite de dépôt des candidatures : 14 mars
- examen des dossiers par le jury : 15-29 mars
- publication des résultats : 31 mars
- signature d'un contrat et versement, le cas échéant, d'une avance aux candidats sélectionnés : avant le 15 avril
- recueil de données (volet A) : mi-avril – fin juillet
- date limite de rédaction d'un projet d'article scientifique : 30 septembre
- atelier méthodologique de rédaction scientifique : novembre
- réalisation d'un webinaire présentant le projet ayant donné lieu à la rédaction d'un article scientifique et les résultats (avec le soutien de l'IFIC) : 15-30 novembre
- dernier versement : au plus tard le 30 novembre

Dossier de candidature

Déposer une candidature en ligne (formulaire complet et annexes) sur la plateforme <http://formulaires.auf.org> avant le 14 mars 2016, minuit heure de Paris (GMT + 1).